



Le ministre de l'Environnement, M. Jack Davis, (deuxième à gauche) présente au ministre des Affaires étrangères du Venezuela, M. Efrain Schacht Aristequieta, un portefeuille comprenant des textes et des illustrations intitulé: Le saumon: plaidoyer du Canada pour la conservation d'une espèce en danger. M. Davis, qui est le chef de la délégation canadienne à la Conférence sur le droit de la mer, est accompagné de l'ambassadeur du Canada au Venezuela, M. C.J. Van Tighem, et (à droite) de M. Alan Beesley, ambassadeur du Canada en Autriche et chef adjoint de la délégation canadienne.

cause puisse se faire dans le cas des détroits internationaux. Il a ajouté que le Canada favorise un système international de garanties qui permette de veiller à ce que les états riverains comme les états du pavillon en cause exercent leurs droits "de façon raisonnable"; aussi que le Canada appuie la poursuite de la recherche océanographique sur le plateau continental sous réserve d'une réglementation "constructive et raisonnable".

En ce qui concerne les ressources minérales du lit des mers au-delà des limites de la juridiction nationale, M. Davis a dit que le Canada voit dans ce secteur d'activité l'occasion de nouvelles formes de coopération internationale et qu'il appuie la création d'une forte autorité internationale pour la gestion de ces ressources. Il a ajouté que le système instauré à cet effet devrait être conçu de manière à permettre l'exploitation prochaine et ordonnée de ces ressources du fond des mers. Le système devrait permettre par ailleurs de "garder à un niveau minimum les effets défavorables possibles sur le plan écono-

mique, assurer une juste répartition des avantages financiers entre états et préserver le milieu marin".

"Notre grand objectif est ici d'élaborer un système qui soit à l'avantage fondamental de l'humanité en général et des pays en voie de développement en particulier." Aux yeux du Canada, a ajouté M. Davis, on ne saurait exploiter les ressources de la haute mer dans un avenir prochain sans le recours à la technologie avancée ni une "juste compensation" aux détenteurs de cette technologie. "La conciliation de ces divers intérêts ne devrait certainement pas dépasser les moyens de notre sagesse collective."

Rappelant que la mer est considérée comme le berceau de la vie, M. Davis a précisé qu'"elle est ainsi, en un sens, la demeure ancestrale de chacun d'entre nous. Il nous a fallu parcourir un long chemin pour redécouvrir dans l'océan le fait de l'identité essentielle de tous les humains. Nous croyons que nous pourrions trouver ici, dans une large mesure, l'intérêt commun de l'humanité".

rôle spécifique. Les jeunes stagiaires québécois pourront également étudier l'implantation du syndicalisme chez les agriculteurs, le système de formation permanente, les organismes et associations professionnels et l'orientation des loisirs.

Une attention particulière sera cependant apportée à la production laitière même si les productions ovines et porcines seront également touchées. De plus, ce stage comportera un certain nombre de visites d'exploitations agricoles de même qu'une intégration individuelle de quelques jours dans une exploitation familiale.

Toujours dans le cadre des séjours organisés par l'O.F.Q.J., quatre autres stages seront consacrés au domaine agricole à compter du mois de juin.

Le premier portera sur l'élevage ovin, le second sur l'industrie de l'alimentation et de la vente au détail afin d'étudier les techniques françaises dans ce domaine. Un troisième stage permettra à 20 vétérinaires spécialisés dans l'inspection des viandes, de connaître les multiples aspects de l'inspection des viandes telle qu'elle se pratique en France. Finalement, un dernier stage, sera consacré à l'agriculture de groupe.

De jeunes Québécois à la découverte de la France

Quinze jeunes agriculteurs québécois séjourneront trois semaines (15 octobre au 5 novembre) en France dans le cadre d'un stage intitulé "Découverte générale de l'agriculture en France". Ce stage, organisé par l'Office franco-québécois pour la jeunesse (O.F.Q.J.), est réservé aux neuf lauréats provinciaux du concours du Mérite agricole des Jeunes, section Jeunes agriculteurs,

de même qu'à six autres participants régionaux à cette épreuve.

Objectifs

Les objectifs de ce stage sont multiples et variés. Ils visent une "découverte" générale de l'agriculture française: organisation sociale en milieu rural, étude de la famille, de la place des femmes et des jeunes ainsi que leur

Correction

Dans le tableau concernant le résultat des élections fédérales paru en page 1 de notre dernier numéro, veuillez lire sous la colonne "Québec" le chiffre 60 au lieu de 59 pour Libéraux et 11 au lieu de 12 pour Créditistes.